

LECTRA S.A.

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de
commerce relatif au montant global des versements effectués en
application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts
pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2022)**

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des

LECTRA S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022) - Page 2

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à cinq milles (5 000) euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 03 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG SA



Flora Camp

Aurélie Lalanne

